

Naturalisation avec les enfans nées en France

Par Adalam, le 25/07/2009 à 11:53

Bonjour! Je suis étrangère et j'ai trois enfants nées en France (8ans, 5ans et 7 mois) et je vie en France depuis 1999 (cds visiteur). Est-ce que j'ai le droit de demandé la naturalisation ou outre chose pour moi et mes enfants? Ou que faire pour changer une statue pour avoir le droit de travailler et rester en France? Merci.

Par Adalam, le 09/08/2009 à 20:19

Aucun propositions pour moi? Que faire pour que mes enfants poursuis l'étude en France en toute légalité? Cars fin de CDS Visiteur en mois de décembre 2009. Merci de me répondre, svp.